

31 janvier 2025

Communiqué de Presse

ALIS est concessionnaire, pour le compte de l'Etat, d'une section de 125 kilomètres de l'autoroute A28 entre Rouen et Alençon. En application du contrat de concession, les tarifs augmentent le 1^{er} février 2025.

Des trajets à moitié prix!

Conscient des préoccupations de nos clients sur le pouvoir d'achat et sur les mobilités du quotidien, ALiS propose des réductions très significatives sur les trajets effectués sur son réseau, avec 2 offres commerciales :

- L'offre **ALIS 50** propose une **remise de 50** % sur un trajet prédéfini à partir de 20 trajets mensuels sur le réseau ALIS ;
- L'offre **ALIS 25** propose une **remise de 25%** sur l'ensemble des trajets dès que 75€ sont dépensés sur le mois sur le réseau ALIS.

Retrouvez l'ensemble de nos offres sur notre site www.alis-sa.com

Pourquoi une évolution des tarifs?

Conformément au contrat de concession, la hausse des tarifs de péage s'applique au 1^{er} février 2025. Les tarifs de péage des autoroutes font l'objet d'une révision annuelle selon des modalités fixées contractuellement par l'Etat. Cette révision s'appuie sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac.

Chaque année, l'ensemble des tarifs est contrôlé et validé par les ministères en charge des Transports et de l'Économie, avant leur publication au Journal Officiel.

Les revenus du péage permettent à ALIS de financer l'exploitation (mobilisation des équipes 24h/24, 7J/7, sur le terrain, pour garantir des conditions de circulation optimales tout au long de l'année). Les revenus du péage d'ALIS financent aussi l'entretien et la modernisation de son réseau concédé, avec l'objectif permanent d'améliorer la sécurité routière et la qualité de service sur son autoroute. Le péage permet également de supporter le haut niveau d'investissement réalisé chaque année par ALIS, avec cette année encore d'importants travaux de rénovation des aires de repos, de renouvellement des équipements de péage et d'entretien des ouvrages d'art.

Ces investissements garantissent à nos clients une autoroute sûre, fluide et respectueuse des territoires traversés.

Le détail des tarifs de péage du réseau ALiS est disponible sur le site <u>www.alis-sa.com</u> à partir du 1er février 2025.

Contact Presse:

Camille MASSU
Directrice Exploitation
06 12 22 27 70
c.massu@alis-sa.com

